

missaire *per dedimus potestatem* pour faire prêter serment dans le Dominion du Canada. L'hon. Robert Taschereau, juge puîné de la Cour Suprême du Canada: commissaire *per dedimus potestatem* pour faire prêter serment dans le Dominion du Canada. 14 déc., Dr F. W. Jackson, sous-ministre de la Santé et du Bien-être public, province de Manitoba; Dr G. F. Davidson, secrétaire exécutif, Conseil canadien du Bien-Etre, Ottawa; W. R. Bone, Administrateur du service social, cité de Vancouver; et Mme Mary Sutherland, Revelstoke, C.B.: commissaires sous l'empire de la partie I de la loi des enquêtes, pour enquêter sur les mesures prises en vue du bien-être et de l'entretien des personnes de race japonaise résidant dans les établissements de la province de la Colombie Britannique, Dr F. W. Jackson: président de cette commission. 1944. Le 4 mai, Malcolm McCrimmon, commis en chef, et John Lothrop Grew, directeur des fourrures, tous deux de la Branche des Affaires Indiennes du Ministère des Mines et Ressources, Ottawa, Ont.: commissaires pour recevoir l'adhésion, au traité n° 6 passé et conclu aux forts Carlton et Pitt en 1876, de tout Indien ou groupe d'Indiens habitant la région comprise dans ledit traité mais qui pour une raison quelconque ne tombent pas sous le coup de ce traité. Le 19 mai, l'hon. juge W. A. MacDonald, juge de la Cour Suprême d'Alberta: commissaire, sous l'empire de la partie I de la loi des enquêtes, pour enquêter sur cette question, à savoir si les personnes qui ont perdu leur titre de membre des bandes indiennes de l'agence du Petit Lac des Esclaves durant les années 1941, 1942 et 1943, sont ou ne sont pas membres d'une bande quelconque d'Indiens ayant droit de partager les biens et rentes de la bande.

Jours d'humbles prières et d'intercession.—Dimanche, 6 septembre 1942, et dimanche, 3 janvier 1943, ont été désignés par proclamation "jours d'humbles prières et d'intercession au Dieu Tout-Puissant pour la cause dont le Royaume-Uni, le Canada et les autres Dominions du Commonwealth des nations britanniques, ainsi que les pouvoirs alliés et associés, se sont fait les champions, et pour tous ceux qui offrent leur vie pour notre cause et pour l'établissement d'une paix prochaine et durable reposant sur la justice et la bonne entente."

Jours d'actions de grâce.—Lundi, 12 octobre 1942, et lundi, 11 octobre 1943, ont été désignés par proclamation "jours d'actions de grâce au Dieu Tout-Puissant pour les abondantes moissons et tous les autres bienfaits dont il a gratifié le Canada."

Section 3.—Législation fédérale, 1942-43

Législation de la troisième session du dix-neuvième Parlement, 22 janv. 1942 au 27 janv. 1943

NOTA.—Cette liste classifiée des lois fédérales est un résumé des Statuts. Naturellement, en résumant pareille matière il n'est pas toujours facile de donner toute la portée de la législation. Le lecteur intéressé à une loi quelconque est donc référé aux Statuts eux-mêmes. Ce résumé donne les références appropriées.

Chapitre et date de la sanction	Synopsis
Finance et Taxation—	
2 27 mars	<i>La loi des subsides n° 1, 1942</i> , accorde un paiement intérimaire de \$38,803,172.40 à même le fonds du revenu consolidé pour subvenir aux dépenses du service public durant l'exercice financier 1942-43, soit un sixième du montant des crédits principaux.
3 27 mars	<i>La loi des subsides n° 2, 1942</i> , accorde un paiement de \$3,530,840 à même le fonds du revenu consolidé pour dépenses du service public basées sur d'autres crédits supplémentaires pour l'année fiscale 1941-42.